

végétalisation

Pour que vivent les révolutions vertes

Depuis 2017, API'Zone aide les entreprises et les collectivités à créer des havres de nature et de biodiversité en milieu urbain.



Pour Delphine Tretsch Pasquinet, la renaturalisation des sites, quels qu'ils soient, n'apporte que des bienfaits.

Comment aménage-t-on une friche, un espace urbain, une zone industrielle en une « surface » verte capable tout à la fois de répondre aux besoins alimentaires de la population, de stocker du carbone et d'accueillir la biodiversité ? Si vous n'en avez pas la moindre idée, API'zone peut sûrement vous aider. Aux particuliers, entreprises et collectivités locales, cette entreprise du bon sens dit : « Travaillons ensemble » au monde de demain en nous armant de créativité, d'ambition et d'une bonne dose d'humour.

« Ce que je transmets, c'est la passion, uniquement », assure Delphine Tretsch Pasquinet qui a fondé API'Zone en 2017. Après avoir été formatrice en informatique pendant 10 ans, celle qui expérimentait déjà le concept dans son propre jardin pédagogique à Cheneché depuis 1999, a fait de la synthèse de ses multiples

compétences et de sa passion un métier assez indéfinissable. Il s'agit pour elle d'inoculer le virus du « faire ensemble », de soulever les énergies... Et d'embarquer architectes, paysagistes, élus, citoyens ou entreprises.

En 2018, Aigle est la première entreprise à lui faire confiance pour redonner un visage à son terrain en jachère à Ingrandes-sur-Vienne. Puis la Banque de France, sur son nouveau site des Montgorges. En plein confinement, en l'espace d'un an et demi, naissent verger, mini-forêt, vigne, potager, récupérateur d'eau ou encore

spirale aromatique juste devant la cantine de l'établissement. « Les cuisiniers ont utilisé les légumes pour leurs plats. Ils nous ont même demandé d'installer un carré de plantes aromatiques. Ce genre d'initiatives fait toujours naître des interactions », explique Delphine Tretsch Pasquinet. Désormais, c'est davantage au niveau des collectivités locales qu'elle applique sa recette. Neuville-de-Poitou, Thuré, Migné-Auxances et Grand Poitiers ont choisi l'entourage d'API'zone. Pour que vivent les révolutions vertes.

apizone.fr

Une structure maîtresse dans les formations

Créations de design efficaces et économes en énergie, actions pour la biodiversité et l'environnement, amélioration des conditions de travail, valorisation et partage de connaissances... API'zone propose de multiples formations professionnelles qui apportent une valeur ajoutée à de multiples métiers.



Stéphane Troubat, de la LPO, accompagne ces plantations participatives.

PLANTATIONS

Favoriser la biodiversité

Ici, des grimpantes vont escalader les murs. Là, des haies vont servir de refuge à la biodiversité. Plus loin, des arbres vont donner des fruits savoureux. Au pied des immeubles, la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) mène un projet baptisé « Les habitants du quartier des Couronneries mobilisés pour la nature ». Il vise à faire davantage de place à la nature en milieu urbain en offrant le

gîte et le couvert aux oiseaux, insectes et autres représentants de la biodiversité. Allée de Retz, boulevard des Hauteurs, aux abords de la place de Bretagne, des écoliers et des habitants se sont mobilisés dans la bonne humeur lors de ces plantations participatives. Au total, plus de 200 m de haies champêtres sont ainsi plantés. Des nichoirs et une spirale à insectes ont également été installés.

transition écologique

SOYONS LOCAVORES



Chez les fermiers, côté Nord

Une centaine de fermes sont associées.

© Claire Marquis

Une occasion de plus de consommer local. L'enseigne Chez les fermiers ouvre mardi 28 février avenue de Paris.

La promesse du nouveau magasin de producteurs au nord de Poitiers ? La possibilité de faire la totalité de ses courses alimentaires dans un même magasin. « C'est possible car la production agricole est importante à moins de 80 km de Poitiers. Elle peut rester sur le territoire si les consommateurs jouent le jeu », assure Gary Daguisé, directeur de l'enseigne et l'un des trois fondateurs. Ici, une centaine de fermes sont associées. « Le producteur est propriétaire de sa marchandise jusqu'à la caisse et 100 % du chiffre d'affaires lui revient. »

Animations pédagogiques

Des vitrines de viande, de fromage et de produits traiteur, des étals de fruits et légumes, une partie vac et épicerie, un coin « détente » pour consommer sur place. Chez les fermiers, c'est 500 m² de surface de vente et autant pour le stockage et la transformation des produits bruts. L'ambition est d'en faire une marque, duplicable sur le territoire et au-delà.

Entrer dans un magasin de producteurs, c'est aussi l'occasion de croiser... les producteurs. « Nous avons un rôle pédagogique. Aujourd'hui il faut expliquer les prix en affirmant notre volonté de faire vivre, et non pas survivre, les producteurs. Montrer aussi de quoi est fait le métier d'agriculteur », souligne Gary Daguisé. Le lundi, les portes du magasin seront ouvertes aux enfants pour des animations pédagogiques.

chezlesfermiers.fr

HABITAT & ÉQUIPEMENT

L'avenir se bâtit en paille



La maison de Thierry Grasset est sortie de terre en 5 semaines.

© Claire Marquis

À Poitiers, beaucoup font le pari de la paille... pour le meilleur !

Du 9 au 11 février, le tout premier Congrès national pour la construction paille se tiendra à l'ENSIP, sur le campus.

L'image du loup qui souffle, qui souffle, avant que la maison en paille du premier petit cochon ne s'envole risque bien d'être un cliché périmé. La construction paille, si elle reste une frange mineure du Bâtiment et travaux publics (BTP), est en plein essor. Ses qualités en font une candidate parfaite pour la transition énergétique : avec un bilan carbone faible, cette ressource renouvelable et mobilisable en grande quantité, produite à proximité, offre une isolation supérieure aux matériaux habituellement utilisés. Saine, à condition d'être bio, elle régule l'hygrométrie et produit une atmosphère confortable.

Heureux dans leur nid de paille

Julie Le Bihen habite une maison en paille dans le secteur des Dunes depuis 2014. Après 2 ans de travaux, en partie en auto-construction, elle a emménagé dans 110 m² répartis sur 2 niveaux. Aux murs, aucun radiateur, pas non plus de cheminée ni de poêle à bois... « Nous n'avons pas de chauffage, s'amuse Julie. La maison ne descend jamais sous les 15°, on s'habitué à mettre des pulls. » Les grandes baies vitrées plein sud



À l'occasion de la pose de la première botte de paille de l'école maternelle de Montmidi, les enfants ont été mis à contribution.

© Yann Cochet / Ville de Poitiers



Julie Le Bihen et sa maison de paille aux Dunes.

© Julie Le Bihen



La maison de Julie Le Bihen est répartie sur 2 étages.

© Claire Marquis

et l'isolation au top permettent à la maison de se maintenir à une température de 15 ou 16°, même en hiver. Si un froid polaire s'abat sur la ville quelques jours, un convecteur électrique d'appoint peut apporter quelques degrés supplémentaires, « mais il ne sert quasiment jamais », constate-t-elle. Thierry Grasset, lui, avait le rêve « depuis toujours » de vivre dans une maison écologique. C'est une fois à la retraite que cet habitant des Trois-Cités a pu le concrétiser : une maison en paille de 120 m², sortie de terre en 5 semaines en 2020. Posée sur pilotis, la maison sur dalle de bois est chauffée par un poêle à granulés. Elle dispose de toilettes sèches, de panneaux thermiques pour l'eau chaude. La maison est bardée de bois sur 3 côtés. « Le confort à l'intérieur de la maison est inégalable », se réjouit Thierry.

La Ville et le Crous bottés par la paille

À Poitiers, 2 projets d'ampleur verront le jour en 2023 autour du matériau paille. Le premier, porté par la Ville, concerne le nouveau

bâtiment de l'école maternelle Montmidi. Isolé en bottes de paille recouvertes de chaux, celui-ci disposera de murs intérieurs en briques de terre crue et d'un toit végétalisé. Le second projet touche à la réhabilitation thermique du restaurant universitaire Champlain du Crous. Ces travaux misent sur une technique consistant à insuffler de la

paille hachée dans des caissons posés à l'extérieur du bâtiment existant. Ces deux réalisations offriront confort été comme hiver, un sacré plus à l'heure du changement climatique.

Programme du Congrès national de la construction
paillesites.google.com/rfcp.fr/congres-national

Les aides de Grand Poitiers



© Inoo Création

Grand Poitiers a mis en place un dispositif d'aides financières à la rénovation énergétique. Celles-ci portent sur le changement de mode de chauffage, la ventilation et l'amélioration de l'isolation des murs ou des combles. Cerise sur le gâteau : si des éco-matériaux sont utilisés pour isoler, l'aide (10 €/m²) est majorée de 50 %. Ces aides sont cumulables avec d'autres aides publiques.
 Contact Info énergie : 05 49 30 20 54

Les cimetières

Malgré leur apparence figée, les cimetières font l'objet d'une gestion de l'occupation et d'un entretien des espaces en constante évolution.

4 cimetières à Poitiers : Hôpital des champs (16^e siècle), Chilvert (1797), La Pierre levée (1828), La Cueilie (1937)

1 crématorium (1996).

15 agents chargés de la gestion de l'occupation et de l'entretien

UN 5^E CIMETIÈRE EN PROJET

La création d'un 5^e cimetière est envisagée, dans le but de pallier une saturation probable d'ici 4 à 5 ans. Un comité de pilotage travaille depuis janvier à ce projet mené par la Ville de Poitiers. En effet, depuis un changement de loi en 2022, la création et l'extension des cimetières incombent aux communes et non plus aux communautés urbaines.

QUI PEUT REPOSER À POITIERS ?

Pour pouvoir être inhumé à Poitiers, il est nécessaire de répondre à l'1 de ces 4 critères :

- y décéder
- y être domicilié
- être domicilié à l'étranger mais inscrit sur la liste électorale de Poitiers
- posséder ou être ayant droit d'une concession.

Par manque de place disponible, la Ville n'attribue plus de concessions par anticipation, à l'exception du cimetière de Chilvert jusqu'en 2024.

UNE CHAPELLE FUNÉRAIRE POUR 1 €

Dans le cadre d'une procédure de reprise après abandon, la Ville met à disposition d'anciennes chapelles funéraires pour 1 € symbolique, en plus du montant de la concession. En échange, l'acquéreur s'engage restaurer l'édifice. Une manière de sauvegarder ce patrimoine funéraire. Depuis 2022 la procédure de reprise des concessions en état d'abandon est simplifiée, en réduisant le délai d'attente après procès-verbal à 1 an au lieu de 3. Une nouvelle procédure de reprise de chapelles sera engagée fin 2023.

RÉTROCÉDER UNE CONCESSION

Il est possible de rendre à la Ville une concession. Le montant de celle-ci sera alors remboursé au prorata du temps dont l'attributaire a bénéficié.

CIMETIÈRES « ZÉRO PHYTO »

Le recours à l'engazonnement, en dehors des allées, permet de bannir les produits phytosanitaires de l'entretien des espaces verts. Les allées sont remises en état chaque année par ajout de calcaire. Dans les massifs, les jardiniers privilégient les vivaces, hors la traditionnelle plantation de chrysanthèmes à la Toussaint. Les arbres, principalement des ifs et cyprès, bénéficient également de leurs soins. Certains sont vénérables, comme le cyprès de Chilvert, classé arbre remarquable, qui date de la création du cimetière en 1797.

